



# Zoom sur la première année du Conseil de développement

Le Conseil de développement de Thau agglo a été renouvelé il y a un an. Fort de ses 87 membres, en grande partie issus de la société civile. L'heure est venue de dresser un bref bilan de ses actions en compagnie de Jean-Guy Majourel, son Président.

**Thau agglo : Quel chemin parcouru depuis votre nomination à la présidence du Conseil de développement de Thau agglo ?**

**Jean-Guy Majourel :** Je tiens à rappeler que nous sommes une assemblée qui a une vocation de dialogue, de rencontres, de débats, et qui est placée au service de Thau agglo. C'est important pour moi de souligner que notre Conseil de développement, aujourd'hui composé de 87 membres, est constitué de bénévoles engagés en faveur d'un territoire qui est avant tout le leur, le nôtre. Nous avons une grande liberté d'action, ce qui est une véritable richesse. Quant au chemin parcouru durant cette année, il me semble court et pourtant déjà riche. Au cours de cet hiver, les membres du bureau du conseil ont tout d'abord échangé avec les élus communautaires et l'administration sur les enjeux de notre territoire, en prenant bien soin d'être en complémentarité. Il s'agit en effet pour le Conseil de développement d'apporter un regard sur Thau agglo à moyen et long terme, avec la volonté de développer harmonieusement notre territoire et de le faire rayonner dans cette nouvelle grande région, et au-delà.

**T.A. : Comment fonctionne concrètement le Conseil de développement ?**

**JGM :** La participation citoyenne est au cœur du fonctionnement du conseil de développement, c'est pour cette raison que nous avons commencé par interroger chacun des membres afin de savoir dans quel univers il voulait s'engager. Ainsi, tout naturellement et pour être plus efficace, est apparue la nécessité de travailler par « commissions ». Nous avons retenu 5 thématiques : « Entreprendre et travailler », qui traite d'économie au sens très large du terme ;

« Rayonner et attirer, grâce à nos points forts, la culture, le sport, les traditions et notre patrimoine » ; « Aménager, se déplacer » ; « Être solidaire et vivre ensemble » et « Préserver et valoriser l'environnement ». Nous avons ainsi bâti des axes de réflexion et avons souhaité mettre en place une méthode de travail, avec des feuilles de route d'avancement des projets identifiés par le Conseil de développement et des calendriers semestriels. Ceci nous permet de garder le cap !

**T.A. : De solides fondations, une méthode de travail rigoureuse, pour quels objectifs ?**

**JGM :** Nos objectifs sont multiples. En effet, soit nous intervenons sur saisine du Thau agglo qui nous soumet un projet sur lequel elle nous demande d'émettre un avis. Durant cette première année, 3 dossiers sont concernés : l'aménagement de l'entrée Est de Sète sur lequel nous avons déjà émis un avis et 2 autres qui sont en cours de rédaction, l'un sur les travaux de protection et de mise en valeur du lido de Frontignan et l'autre sur la mise en place d'un transport en site propre sur les boulevards Blanc et Verdun à Sète. Nous travaillons aussi en auto-saisine pour être force de propositions sur des thématiques retenues par les commissions. Dans ce cas, nous construisons nos réflexions avec l'aide des experts et des techniciens de Thau agglo pour rester vraiment dans le concret. À titre d'exemple, la commission « Rayonner et attirer » lance actuellement une réflexion poussée sur la thématique de l'écotourisme autour de la lagune de Thau. Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant dans les prochains numéros de *Notre agglo* pour vous permettre de découvrir l'avancement de nos actions, présenté par les animateurs de commissions. ■



■ 3<sup>e</sup> séance plénière ouverte au public : lundi 13 juin à 18h au théâtre Molière à Sète

■ Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ? Un conseil de développement est un lieu de réflexion, d'échanges, de débats sur le devenir d'un territoire. Il est constitué de membres bénévoles qui travaillent, ici, en partenariat avec une agglomération et les milieux socioprofessionnels et associatifs.